

RAPPORT FINANCIER
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

Exercices	2023/2024	2022/2023	2021/2022
Nombre de familles	1100	1 029	921
Nombre d'élèves	1375	1 293	1 182
Montant Produits d'exploitation	1 283 985 €	1 158 458 €	1 068 248 €
Montant Subvention GPSO	350 000 €	350 000 €	350 000 €
Montant Cotisation	60 €	60 €	60 €
Montant Charges d'exploitation	1 304 360 €	1 189 132 €	1 046 651 €
Masse salariale chargée	1 096 384 €	1 010 730 €	923 773 €
Nombre de salariés (ETP)	23,60	23,12	22,84
% Augmentation salaire Convention collective	2,5%	6%	2%
Résultat	- 2039 €	-14 720 €	32 017 €

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1) **Présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées en annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Compte de résultat :

Les résultats de l'association sont commentés ci-après :

Le résultat net comptable s'élève à - 2 039 € (contre - 14 720 € l'an passé) et provient de :

Résultat d'exploitation : - 20 375 € (contre - 30 673 € l'an passé)

Résultat financier : + 23 934 € (contre + 8 208 € l'an passé)

Résultat exceptionnel : 0 € (contre + 9 134 € l'an passé)

Impôts sur les bénéfices : 5 598 € (contre 1 389 € l'an passé)

Les faits marquants de l'exercice 2023 / 2024 sont notamment les suivants :

Le résultat d'exploitation de - 20 375 € (contre - 30 673 € l'an passé) s'analyse comme suit :

- ✓ Maintien de la confiance et de l'accompagnement GPSO avec une subvention de 350 000 €. Nous vous rappelons parallèlement que les avantages en nature accordés par la ville de Boulogne à l'association ont été évalués pour :
 - la mise à disposition des locaux : 224 347 € (valorisation 2023) ;
 - la mise à disposition des salles de spectacle : 12 348 € (valorisation 2023)
- ✓ A noter qu'il y a une subvention départementale sur l'exercice de 5 000 € vs 0 € l'an dernier.

- ✓ Les prestations de services sont en progression compte tenu notamment de la reprise des stages et de l'inflation. Progression de 15,39% à 856 154 € vs 741 971 €. Elles se composent :
 - Des cours pour 786 288 € vs 680 381 € (+ 106 K€)
 - Des stages pour 32 900 € vs 29 950 €
 - Légère progression des locations du parc instruments permettant de répondre notamment aux besoins des débutants, des enfants n'ayant pas encore arrêté le choix de l'instrument. Les produits s'élèvent à 22 657 € vs 19 605 €. Nous répondons ici aux attentes des parents, d'adhérents.
 - Légère diminution de la participation au COOM à 11 538 € vs 12 000 € : nous refacturons à l'euro le partenariat COOM avec le CRR de Boulogne. Neutralité financière
- ✓ Les cotisations augmentent de 63 120 € à 66 300 €. Ce sont **1 100** familles qui sont concernées par notre Ecole vs **921 familles (+79)**, pour **1 375 (+82) élèves** sur ce dernier exercice. La cotisation pour la neuvième année consécutive est maintenue à 60 €.
- ✓ Les prestations de services et cotisations représentent 72% des produits d'exploitation de l'Ecole ; les subventions 28%
- ✓ Les salaires et charges liées aux salaires (sociales et fiscales) représentent 1 096 384 € vs 1 010 730 € (+ 86 K€) lors de l'exercice précédent soit 84 % des charges d'exploitation.
- ✓ L'effectif du corps enseignant est de 58 personnes. L'équipe administrative est de 3 personnes. L'Ecole présente approximativement un total de 23,60 ETP (*Equivalent Temps Plein*)
- ✓ Les autres achats et charge externes s'élèvent 161 347 € vs 137 357 €. Ils représentent environ 12,36% des charges d'exploitation. Les principales augmentations sont liées :
 - à l'achat de petits matériels 14 214 € vs 6 245 €
 - A l'achat de prestations dans le cadre des spectacles 31 011 € vs 17 982 €
- ✓ Taxes sur les salaires de 30 588€ et 21 525 de participation/contribution à la formation continue
- ✓ La dotation aux amortissements et provisions s'élèvent à 40 855 € dont 29 104 € liés aux immobilisations corporelles (matériels de cours et mobiliers) et 11 565 € de dotation pour indemnités de fin de carrière.
- ✓ Maintien de la provision pour risques et charges de 17.500 € liés à des frais de déménagement possible dans le cadre de la réhabilitation/restructuration de l'immeuble.

- ✓ La situation financière de l'école est la suivante :

	30/06/2024	30/06/2023	Variation
ANALYSE COMPAREE DU BILAN			
Fonds propres	531 715	546 434	-14 719
Résultat de l'exercice	-2 039	-14 720	12 681
Provision pour indemnité retraite	123 068	111 503	11 565
Provision pour risques	17 500	17 500	0
Capitaux permanents (A)	670 244	660 717	9 527
Immobilisations incorporelles nettes	943		943
Immobilisations corporelles nettes	96 522	58 660	37 862
Immobilisations financières brutes	54 623	52 994	1 629
Actif immobilisé (B)	152 088	111 654	40 434
FONDS DE ROULEMENT (A-B)	518 156	549 063	-30 907
ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT			
Résultat de l'exercice	-2 039		
(+) Dotations aux amortissements	29 290		
(+) Dotation provision pour risques	11 565		
(+) VNC actifs cédés			
(-) Reprise provisions			
(=) Capacité ou besoin de financement	38 816		
SYNTHESE EMPLOIS / RESSOURCES			
RESSOURCES			
CAF positive	37 026		
Amortissement Subvention Investissement	1 790		
TOTAL RESSOURCES	38 816		
EMPLOIS			
Investissements de l'exercice	69 723		
Variation du fonds de roulement	-30 907		
TOTAL EMPLOIS	38 816		

Le fonds de roulement représente $(518 / 1304) \times 12 = 4,7$ mois de charges d'exploitation vs 5,5 mois l'an dernier.

2) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le budget prévisionnel pour l'exercice à venir est présenté à l'équilibre 1 321 K€. Nous anticipons des prestations de services (cours, adhésions, stages, location instruments, Coom) pour 933 K€, nous sollicitons une augmentation de la subvention de GPSO à 370 K€ (inflation et augmentation de la masse salariale à la suite de nouvelles augmentations conventionnelles en janvier 2025). Concernant les charges, la masse salariale de 1 115 K€ représente environ 85 % des charges globales.

3) Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de clos le 30 juin 2024 :

Affectation du résultat, soit -2 039 € pour l'exercice clos le 30 juin 2024 au fonds associatif dans son intégralité,

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil d'Administration.

Le Président

Philippe Vidal

Le Trésorier

Benoit Le Sager